Question du mois ?

Avril 2015

Qu'est ce qu'un Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ?

L'axe 5 du plan Ecophyto consiste à renforcer les réseaux de surveillance des bio-agresseurs dans le domaine végétal et des effets indésirables de l'utilisation des pesticides.

C'est dans ce cadre qu'a été mis en place le Bulletin de Santé du végétal.

Des données sont collectées sur le terrain par des observateurs du réseau d'épidémio-surveillance, sur la base de protocoles d'observation harmonisés. Ce réseau regroupe exploitants agricoles, instituts techniques, coopératives, négoces et chambres d'agriculture fédérations régionales d'études et de défense contre les organismes nuisibles (FREDON).
Puis, des synthèses et des analyses de risque au niveau des territoires, basées sur les stades phénologiques, les seuils de nuisibilité et les conditions météorologiques sont établies.

Les conseillers agricoles et agriculteurs utilisent ces BSV pour mieux suivre la pression parasitaire et adapter les moyens de lutte et en conséquence limiter l'application des produits phytosanitaires aux parcelles réellement menacées par des bio-agresseurs. Pour cela, une observation terrain doit compléter les informations reçues. Les traitements préventifs systématiques peuvent ainsi être évités.

Les BSV sont mis à disposition gratuitement sur les sites des Chambres régionales d'agriculture et des DRAAF. Plus de 8 000 exemplaires ont été édités et 13.000 parcelles ont d'ores et déjà observées.

Pour en savoir plus :
Bulletins de santé du végétal → tableau par cultures et par région

Blocs en région sur les plateformes → liens directs avec le portail BSV de chaque région